

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-14-0661 du 07/07/2014**

Arrêté du 23 janvier 2014

ARRETE PORTANT RECLASSEMENT DANS LE GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINT D'UN CADRE DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte reclassement d'un cadre des finances publiques dans le grade d'administrateur des finances publiques adjoint.

Date d'application : 01/09/2011

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UN CADRE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UN CADRE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE  
GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Ministère de l'économie  
et des finances**

**ARRÊTÉ**

portant reclassement dans le grade d'administrateur des finances publiques adjoint.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, ensemble des textes qui les ont modifiées ou complétées ;

Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des impôts ;

Vu le décret n° 2008-1123 du 31 octobre 2008 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-990 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté n° 2011-5299 du 20 août 2011 portant reclassement dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de M. Didier NAQUET ;

Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE**

Article premier

L'arrêté n° 2011-5299 du 20 août 2011 est rapporté en tant qu'il concerne M. NAQUET.

Article 2

M. Didier NAQUET, directeur divisionnaire des impôts, est reclassé dans le grade des administrateurs des finances publiques adjoints à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 JANVIER 2014

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ, CHARGÉ DU BUDGET,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE, CHEF DE BUREAU,

CÉLINE CASTELEYN

|  |                |
|--|----------------|
| BOFiP<br>Direction générale des Finances publiques |                |
| Directeur de publication : Bruno Parent            | ISSN 2268-0756 |